



Association loi 1901, Quai de la Pointe 56290 PORT LOUIS, Tél.: 02.97.82.15.50
E mail : cn.portlouis@orange.fr – Site : www.cnportlouis.fr

Contact: Annie GUESNAY tél :06 74 91 33 13

AVIS DE COURSE RÉGATE DU TOUR DE GROIX Mardi 8 Mai 2018

Organisée par le Club Nautique du Port-Louis et le Comité Nautique du Pays de Lorient

47 grande Rue 56290 Port-Louis Tél : 02 97 82 15 50 / 06 80 45 01 22

Cette course est régie par :

- les Règles de Course à la Voile 2013-2017,
- les règles de chaque classe concernée,
- les prescriptions de la FFV,
- les Instructions de Course type habitables et leurs annexes.

Régate pour bateaux habitables

Les inscriptions sont ouvertes à tous types de bateaux ayant un Handicap National supérieur ou égal à trois.

Le mode de départ retenu est le départ décalé en fonction du Handicap.

Inscriptions

Par courrier: au Club Nautique de Port-Louis, Quai de la Pointe 56290 Port-Louis **avant le vendredi 28 Avril 2018** (mais vous devrez vous déplacer au club pour recevoir vos cagnards à mettre sur votre voilier pendant la course. Une caution vous sera demandée 30 euros et vous sera restituée à l'issue de la course contre retour des cagnards.)

Sur place : Au Club Nautique de Port-Louis. 47 grande Rue 56290 Port-Louis **samedi 5 mai de 10h à 13h et lundi 7 mai 2018 de 16h à 19h**

Signal de départ le mardi 8 mai 2018 pour le plus petit HN à 8h 30

Possibilité d'accueil des bateaux avant et après la régata au port de Port-Louis. Parcours Type côtier — Affiché sur bateau comité. (1/2/3/4/5) 5 parcours disponibles au club nautique du Port Louis.

Les IC seront affichées au Club Nautique du Port Louis, leurs annexes et éventuels avenants seront délivrés à l'inscription ainsi que les cagnards de la régata.

Conditions idéales d'inscription

Licence Obligatoire pour chacun des membres de l'équipage.

Une licence journalière pourra être délivrée au Club Nautique le jour de l'inscription.

Posséder un certificat de Jauge valide.

L'équipe du Comité étudiera toute demande d'inscription.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription à la régata s'élèvent à **25** Euros par bateau.

Classement et remise des prix (coupe de la ville de Port-Louis au 1er) le mardi 8 Mai à partir de 18h - Quai de la Pointe, Port-Louis.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION RÉGATE DU TOUR DE GROIX

**organisée par le Club Nautique du Port Louis et le CN du Pays Lorient
Mardi 8 Mai 2018**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Disponible au club et sur notre site internet.

Le bulletin d'inscription doit être complet, lisible, avec adresse complète, adresse mail et signé par le skipper.

Un numéro de téléphone portable et une adresse mail sont indispensables pour tout contact éventuel, avant, pendant ou après la course

(Votre adresse mail nous permettra aussi de vous faire parvenir les résultats de la régata.)

Licence FFV

Chaque participant doit posséder une licence FFV

Une licence journalière pourra être délivrée, certificat médical obligatoire.

Certificat de Jauge HN Osiris 2015

Présentation du certificat HN lors de l'inscription.

Vérifications incombant au skipper avant le départ :

- Consulter la liste affichée des Inscrits pour :
 - Vérification de son N° de voile et de son rating
 - Vérification du rating de ses adversaires
 - Ceci conditionne l'heure de départ
- Mettre en place et de manière visible sur son voilier les cagnards qui lui seront attribués
- **LE HN DU BATEAU Organisation** (liste au CNPL)
Pour les personnes désireuses de s'inscrire bien que n'ayant pas les éléments de jauge HN, votre inscription sera étudiée par l'équipe d'organisation.

Au skipper

L'heure officielle sera l'heure GPS.

Instructions de course (disponibles au club) à partir du 4 mai 2018.

Les documents des 5 options de parcours (disponibles au club) à partir du 4 mai 2018.

Pour les personnes inscrites par courrier, (les parcours et IC vous seront transmis lors de la remise des cagnards, caution 30 euros.)

RÉGATE DU TOUR DE GROIX
organisée par le Club Nautique du Port Louis
le Mardi 8 Mai 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

CLUB NAUTIQUE DU PORT LOUIS 47 Grande Rue, 56290 Port Louis
(N'oubliez pas votre mail et téléphone afin que nous puissions vous contacter pour tout renseignement)

CHEF DE BORD

NOM..... PRENOM.....
ADRESSE COMPLETE
CODE POSTAL..... VILLE
TELEPHONE.....ADRESSE MAIL (indispensable).....
N° DE LICENCE..... CLUB

VOILIER

NOM..... TYPE
N° de VOILE..... N° CAGNARDSCouleur COQUE

CARACTERISTIQUES

Quillard :.....Dériveur lesté:.....
Modification de lest ou de tirant d'eau OUI NON
Bastaques rajoutées OUI NON
Moteur fixe OUI NON
Hélice à pales mobiles OUI NON
Groupe HN Brut CORRECTION
Groupe HN attribué Heure de départ

EQUIPAGE

NOM.....Prénoms..... N° Licence.....
NOM.....Prénoms..... N° Licence.....
NOM.....Prénoms..... N° Licence.....
NOM.....Prénoms..... N° Licence.....
NOM.....Prénoms..... N° Licence.....
NOM.....Prénoms..... N° Licence.....

Le chef de bord, décide, sous sa seule responsabilité, s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course. Certifie que tous les membres de son équipage sont détenteurs de la licence FFV, certificat médical à jour.

Date

Signature du chef de bord